L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL ET DE LA PREMIERE MUNICIPALITE—NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 31 JUILLET 1848.

Imprimé et publié par
MAGNE & WEISSE.
No 83, rue de Chartres, et No. 12, rue du Camp

NOUVELLE-ORLEANS:
LUNDI MATIN, 31 JUILLET 1848.

CANDIDATS WHIGS.
POUR PRESIDENT:
ZACHARY TAYLOR;
DE LA LOUISIANE.
POUR VICE-PRESIDENT:
MILLARD FILLMORE,
DE NEW-YORK.

Ticket Electoral:
Premier district ...... JACQUES TOUTANT.
Second district ...... J. P. BENJAMIN.
Troisième district ...... MANUEL J. GARCIA.
Quatrième district ...... C. ADAMS, Jr.
Cinquième district ...... JOHN MOORE.
Sixième district ...... JAS. G. CAMPBELL.

Mes vœux sont pour le pays, pour le pays tout entier.—Je désire ardemment et sincèrement que l'homme, quel qu'il soit, qui sera placé à la tête de la Nation, puisse, par une fidèle adhésion à la Constitution, nous rendre heureux à l'intérieur et nous assurer le respect des peuples.
Z. TAYLOR.

Je désavoue à jamais, et de la manière la plus formelle, toute pensée de mettre en question les droits de propriété des citoyens du Sud.
MILLARD FILLMORE.

LES CAMPAGNES.

Les campagnes sont animées d'un excellent esprit. Dans toutes les paroisses, les planteurs se réunissent en meetings et votent des résolutions patriotiques. Les noms de Taylor et de Fillmore rallieront l'unanimité des suffrages. Est-ce que le Sud peut balancer entre un homme du Nord, sans sympathie pour nos institutions, et un citoyen qui s'est identifié avec nos intérêts, qui a fixé son domicile parmi nous, qui comprend nos besoins et qui est déterminé, s'il arrive au pouvoir, de nous protéger contre les coupables tentatives d'une secte égarée. L'enthousiasme qui règne dans nos campagnes, le zèle qu'y déploient les whigs, la manière formidable dont ils s'organisent, leur dévouement inébranlable à la bonne cause, tout nous fait espérer que la majorité de Taylor à la Louisiane sera immense, écrasante. Nous avons foi dans les populations éclairées des paroisses, elles montreront, en novembre prochain, ce dont elles sont capables lorsqu'elles se mettent sérieusement à l'œuvre.

Nous voyons avec plaisir que les organes de notre parti dans les campagnes travaillent avec ardeur au service de la cause. Ils se distinguent tous par un zèle digne des plus grands éloges. Ils accomplissent avec talent et énergie la mission qu'ils se sont imposée. L'erreur que nos adversaires cherchent à répandre, ils la combattent; les doctrines funestes que l'on cherche à propager, ils en signalent le danger et les désastreuses conséquences. Aussi les esprits ne se laissent-ils pas facilement égarer. Nous avons déjà vu que dans la paroisse des Rapides, les habitants se sont spontanément réunis pour protester, dans une série de résolutions, contre l'opinion que M. Cass professe à l'endroit de l'esclavage. Les planteurs de la Louisiane ont su apprécier toute la fatale portée d'une semblable opinion. Ils ne croient pas aux sympathies d'un homme qui reconnaît aux métis et aux indiens du Nouveau-Mexique le droit d'y abolir l'esclavage. Cet homme qui dit aux habitants d'un territoire: Vous êtes des colons et par conséquent soumis au gouvernement des Etats-Unis, *mais pour ce qui est de l'esclavage, vous pourrez l'abolir si bon vous semble*, cet homme qui accorde ainsi une souveraineté *ex officio* à des colons, dans le but d'arriver à l'affranchissement des noirs, est-il bien réellement l'ami du Sud, comme on voudrait nous le faire croire? Allons donc. Les habitants d'un territoire, nous dit M. Cass, sont incapables d'initiative *sinon pour ce qui a rapport à l'esclavage*. Les métis du Nouveau-Mex que, ajoute-t-il, seront gouvernés par le Congrès, tant qu'ils ne se seront pas constitués en Etat, *mais quant à l'esclavage* c'est autre chose, *ils peuvent dès à présent* faire acte de souveraineté en interdisant l'entrée de leur territoire aux esclaves des planteurs du Sud.

La Louisiane sait parfaitement où tend M. Cass avec de pareilles doctrines. Le candidat locofoco peut écrire de nouvelles lettres à M. Nicholson, feindre de condamner le proviso Wilmot, après en avoir fait l'éloge, toute son habileté ne l'a pas empêché de se trahir, et les propriétaires d'esclaves sont aujourd'hui sur leurs gardes.

Mais revenons à l'attitude des campagnes. Nous disions qu'il y règne un excellent esprit. Tout nous le prouve, les rapports verbaux que nous recevons et le langage des journaux. Les whigs de la paroisse Iberville viennent de tenir un meeting pour exprimer leur adhésion à la candidature de Taylor et de Fillmore. Voici le compte-rendu de l'assemblée tel que nous le trouvons dans le *Vigilant* de Donaldsonville, journal whig que nous nous plaisons à recommander à nos lecteurs et qui mérite l'appui de tous les whigs de l'Etat.

Quoique Bayou Goula, dit le *Vigilant*, soit le quartier-général de la démocratie de la paroisse Iberville, quoiqu'il s'y trouve plusieurs des notabilités de cette secte politique qui veut, à toute force, que la Constitution ne soit interprétée que dans son propre intérêt; quoique les chefs et les orateurs du locofocoïsme y aient presque tous fait élection de domicile, quoiqu'ils se soient récemment déterminés à isoler de tous ceux avec lesquels ils entretenaient naguère de paisibles relations sociales, pour ne former à présent qu'une maigre association de votans hostiles à la bonne cause, quoique le mot whig, très mollement en lui-même, suffise pour leur donner des crispations nerveuses, quoique pour leur paraître digne de vivre, il soit, en quelque sorte, indispensable d'arborer l'étendard de M. Lewis Cass, ou bien, selon les événemens, celui de Martin Van Buren, il n'en est pas moins vrai que, samedi dernier, le meeting, ayant pour but de ratifier les nominations faites par la Convention de Philadelphie, était aussi nombreux, plus nombreux que l'état de l'atmosphère ne pouvait raisonnablement permettre de l'espérer.

Dès le lever du soleil, la bannière étoilée de l'Union était hissée en tête d'un majestueux whig-pole, élevé, en face de l'Hôtel de Buena-Vista, par un excellent citoyen (M. C. H. Mesnage) qui est profondément convaincu (ce dont quelques-uns de ses voisins lui font un tort impardonnable) que de l'élection du général Taylor dépend la restauration de la prospérité des Etats-Unis. Une salve d'artillerie a suivi l'apparition de ce glorieux signe de ralliement, et bientôt après, les bons patriotes, tant whigs que démocrates, qui veulent placer sur le siège présidentiel le vétéran "sans peur et sans reproche," sont arrivés en foule pour prendre part à un meeting qu'ils pensaient devoir être un des plus animés de la campagne électorale. Ils ne se trompaient pas, car les différens orateurs qui se sont successivement présentés à la tribune, ont produit sur l'auditoire une indicible sensation.

Depuis le matin, il pleuvait d'une manière effrayante, et pourtant, à dix heures et demie, il y avait trop de monde en attente pour que l'on dût un seul instant retarder l'ouverture de la séance. On s'est, en effet, rendu, d'un mouvement spontané, dans le vaste salon de l'Hôtel de Buena-Vista, et aussitôt l'assemblée, appelée à l'ordre par M. Eugène Babin, a, tout d'une voix, nommé M. Norbert Lauve président.

Sur motion de M. Gustave Lauve, M. Eugène Babin a été choisi pour vice-président, et M. C. A. Thornton pour secrétaire.

Au moment où il a pris possession du fauteuil, M. Norbert Lauve a, dans une courte et chaleureuse allocution, exposé l'objet de la réunion.

Puis, sur motion, MM. R. C. Camp, docteur B. R. Hall, Eugène Babin, D. M. Wilson, Fraville Melançon, Gustave Lauve, George Troxler, Joachim Comeaux et C. H. Mesnage, ont été désignés par le président pour rédiger des résolutions exprimant les vœux et les sentimens de l'assemblée.

Durant l'absence du comité dont il s'agit, on a écouté, avec la plus vive satisfaction, les discours prononcés par MM. Gustave Pêreaux, R. Watson, R. A. Stewart, D. F. Kenner, Bailey Peyton et J. C. Davis.

Le premier de ces messieurs a parlé en français, et, bien que ce fut son début, il s'est fort honorablement acquitté de la mission que le patriotisme lui avait fait un devoir de s'imposer.

Après lui, M. R. Watson, en faisant preuve d'un véritable talent oratoire a su captiver l'attention de tous les assistans, qui ont hautement approuvé les saines doctrines qu'il a énoncées sur ce que réclame le bien être de la république.

A cet intelligent et modeste orateur, a succédé M. R. A. Stewart, dont la mâle éloquence et la vaste érudition sont, pour le moins, à la hauteur de l'argumentation des avocats de M. Cass.

Il a été remplacé à la tribune par M. D. F. Kenner, qui, puissant dialecticien, pressait vivement les adversaires du vieux *Rough and Ready*, lorsque l'un d'eux a essayé de lui porter un coup de lance au sujet de Millard Fillmore; *mais a little more grape* lui a suffi pour contraindre à la retraite l'imprudent et malencontreux lancier.

Parlerons-nous maintenant de M. Bailey Peyton qui, en observant le précepte *delectando pariterque monendo*, est parvenu à répandre la lumière chez tous ses auditeurs, même chez ceux qui, par esprit de parti, se sont mis sur les yeux l'épais bandeau de l'incrédulité? Dirons-nous qu'un autre homme de grand mérite, M. J. C. Davis, s'est montré le digne émule de ceux qui l'ont précédé à la tribune? Non, sans doute; c'est mieux vaut s'abstenir que de faire un impartial éloge de citoyens si distingués.

Terminons donc, en rapportant que M. Gustave Lauve a donné lecture, au nom du comité, des résolutions suivantes, qui ont été unanimement approuvées et applaudies:

Résolu, que nous, whigs de Bayou Goula et des environs, ratifions, de cœur et d'esprit, les nominations que la Convention whig nationale a récemment faites du général Zachary Taylor pour président, et de Millard Fillmore pour vice-président des Etats-Unis, et que nous nous engageons tous à leur donner notre chaleureux appui.

Résolu, que nous sommes déterminés à confier à leur garde les saintes libertés de notre pays, persuadés que tous leurs actes brilleront du plus pur patriotisme, et qu'ils réuniront leurs efforts pour opérer le bien-être de la nation, en gouvernant d'une manière tout à fait conforme à ses intérêts.

Résolu, que tous nos concitoyens, quelque que puisse être la dénomination du parti auquel ils appartiennent, qui désirent sincèrement voir l'administration de notre gouvernement ramenée à sa pureté et à sa simplicité primitives, sont cordialement invités à se réunir à nous pour assurer l'élection du général Zachary Taylor et de Millard Fillmore aux hautes fonctions pour lesquelles ils ont été choisis.

Résolu, que de notre côté, nous aurons recours à tous les moyens avoués par l'honneur pour provoquer l'élection du général Taylor et de Millard Fillmore.

TÉMOIGNAGE DE M. WISE.

L'honorable Henry A. Wise est aujourd'hui l'un des électeurs chargés de voter pour le général Cass. Nous appelons l'attention sur le témoignage suivant qu'il a donné *dans une mémorable circonstance*:

En janvier 1837, la Chambre des Représentans nomma un comité spécial pour examiner des accusations de corruption et de prévarication portées contre plusieurs membres du cabinet, et entre autres, contre M. Cass, secrétaire de la guerre. M. Wise était le rapporteur du comité d'enquête. Voici ce que nous lisons dans le procès-verbal des séances du comité. (Document 194, pages 14 et 15, janvier 1837.)

Examen de l'hon. Henry A. Wise.—M. Mann propose de faire prêter serment à M. Wise, rapporteur, pour lui poser certaines questions avant de procéder à l'interrogatoire des témoins Bell et Parker, présens.

M. Wise lit la formule du serment.

M. Mann lui pose la question suivante:

Avez-vous personnellement connaissance de quelque acte commis par l'un des chefs du cabinet qui constitue une violation de ses devoirs officiels?

M. Wise répond:

Je crois que Lewis Cass, secrétaire de la guerre, *a spéculé sur les terres publiques* tandis qu'il était secrétaire de la guerre; qu'il a rémunéré des favoris d'une manière exorbitante; qu'il a payé l'un d'eux pour des services que celui-ci n'avait jamais rendus, &c., &c. (Nous omettons les autres accusations articulées par M. Wise, qui a terminé sa déposition de la manière suivante: Je crois que le secrétaire de la guerre est coupable de plusieurs autres actes constituant une violation de ses devoirs officiels.)

Bien! très bien!—Le *Mississippi Telegraph*, journal locofoco, publié dans le centre de Winston, vient d'amener le drapeau démocrate qu'il avait arboré en tête de ses colonnes et de hisser les couleurs whigs. On y lit maintenant les noms de Taylor et de Fillmore. C'est, dit le *Vicksburg Whig*, le troisième journal qui ait passé dans nos rangs depuis la nomination du général Taylor.

NOUVELLES DE L'HIBERNIA.

L'*Hibernia* est arrivé à New-York le 21 courant au soir. Il apporte des dates de Liverpool jusqu'au 8. Les nouvelles européennes n'ont pas cette fois une très grande importance. Nous empruntons ce que suit à un sommaire télégraphique publié par le *Baltimore Patriot*. Nos journaux français arriveront probablement demain.

FRANCE.—L'ébranlement causé par les événemens de juin se calme graduellement. On a découvert, à Paris, cachés dans des caves, des hommes armés qui s'occupaient à fondre des balles. Il paraît que les pertes causées par la mitraillade des quatre journées sont encore plus considérables qu'on ne le pensait. Certains quartiers de Paris ont été transformés en véritables ruines. Les généraux Bourgoin et Lafontaine sont morts de leurs blessures. Un grand nombre de colonels et d'officiers supérieurs ont été mis hors de combat. Le 29 juin une sentinelle a arrêté une voiture où se trouvaient deux hommes nantis de fortes sommes en or russe et d'une grande quantité de cartouches. Ils étaient armés de poignards et de pistolets. On les a conduits devant le commissaire de police. Les légions de la garde nationale qui se sont montrées infidèles pendant les journées de juin ont été dissoutes. Les personnes les mieux informées à Paris assurent que Caussidière était l'un des chefs de l'insurrection, et que Louis Blanc était son complice, bien que ce dernier n'ait pas osé se compromettre en jouant un rôle actif. Il paraît que l'on a découvert d'où provenait l'argent qui a été distribué aux insurgés. Ceux-ci se servaient pendant le combat de balles traversées d'une lame de cuivre, de sorte que les blessures étaient beaucoup plus dangereuses. On a extrait un grand nombre de ces balles des blessures des gardes nationaux. Le *Moniteur* a annoncé officiellement la nomination du général Changarnier comme commandant en chef de la garde nationale de la Seine.

Chateaubriand est mort le 4 juillet.

Lamartine se propose de faire un autre voyage en Orient.

Angleterre.—La motion de M. Hume pour la réforme parlementaire a été rejetée à une majorité de 351 voix contre 84. Rien de nouveau de l'Irlande si ce n'est que plusieurs individus ont été condamnés à la déportation pour crime de sédition. On a reçu à Londres des avis de l'Inde jusqu'au 19 mai: ils n'offrent aucun intérêt.—Une grande émeute a éclaté le 3 de ce mois à Edimbourg, en Ecosse; elle a été occasionnée par le refus du peuple de payer une certaine taxe.

Italie.—Les négociations pour la paix n'ont pas réussi. Une insurrection des galériens dans la Sicile a été réprimée après un terrible combat. Des lettres de Palerme annoncent que le général Busac, à la tête de 2,000 Napolitains, a été battu par les Calabrais près de Cosenza.

Allemagne.—Les nouvelles de Brême sont favorables. L'archiduc Jean a été nommé lieutenant-général d'Allemagne. Un armistice a été conclu entre cette dernière puissance et le Danemark.

Russie.—Le choléra fait de terribles ravages en Russie.

Insurrection a Cuba.—Nous lisons dans le *Pensacola Democrat* de jeudi dernier:

"Une goëlette arrivée à Key-West y a porté la nouvelle qu'une insurrection devait éclater à la Havane le 20 de ce mois, mais que le gouverneur, ayant été averti à temps, a pu prendre des mesures pour prévenir l'explosion. Cependant les insurgés, voyant que la conspiration avait été découverte, forcèrent les entrepôts et s'emparèrent des munitions, etc. Le gouverneur convoqua aussitôt la force armée et réprima le mouvement après avoir tué cinq cents des insurgés; le reste a été mis en fuite.

Nous donnons, bien entendu, cette nouvelle pour ce qu'elle vaut.

Virginie—Notre correspondant nous écrit de Washington à la date du 21 juillet:

"Les nouvelles de la Virginie sont très encourageantes, plus encourageantes qu'on n'avait le droit de s'y attendre. Il y a de nombreuses défections parmi nos adversaires dans tous les comtés de l'Etat. Le colonel Hamtranck, commandant le régiment de la Virginie, qui se trouvait ici il y a quelques jours, nous a assuré que les trois quarts de ses hommes voteraient pour le général Taylor. La conduite arbitraire et injuste de l'administration à l'égard des volontaires qui sont revenus du Mexique a excité l'indignation de ceux-ci et portera ses fruits en novembre prochain."

Mort du gouverneur Shunk.—Les journaux de Philadelphie annoncent la mort de l'ex-gouverneur Shunk. Cet événement n'a surpris personne. La maladie à laquelle M. Shunk a succombé avait pris depuis quelque temps un tel caractère d'intensité et de malignité que les médecins avaient perdu tout espoir de prolonger les jours du patient.

Vermont.—Il y a eu le 20 de ce mois à Woodstock, dans le Vermont, un grand meeting de ratification. Il va sans dire que le plus vif enthousiasme régnait parmi les whigs.

Sinistre.—Le steamer *White Rose* a pris feu il y a quelques jours à Cairo et a été consumé jusqu'à la ligne de flottaison. Il avait à bord un chargement de 300 tonneaux. Deux ou trois hommes de l'équipage ont disparu.

Rio de la Plata.—On a reçu à Charleston, le 23 de ce mois, des nouvelles de Rio-Janeiro jusqu'au 11 juin. Il paraît, d'après un rapport verbal, que les négociations entre Rosas et les plénipotentiaires anglais et français ont été interrompues et que le blocus de la Plata a été remis en vigueur.

Nouvelles de l'Amérique du Sud.—On a reçu à New-York des nouvelles de Valparaiso jusqu'au 1er mai, de Panama jusqu'au 26, et de Chagres jusqu'au 29 du même mois. Un grand incendie a éclaté le 12 avril à Santiago, capitale du Chili. Les plus beaux édifices de la ville ont été la proie de l'élément destructeur. La perte en marchandises seulement est estimée à un demi million de piastres. Deux ou trois personnes ont péri dans les flammes. Une secousse de tremblement de terre a ajouté à l'horreur qu'inspirait l'incendie.

Il paraît que le Sud du Pérou n'est pas en révolution comme on le disait. Le général Deustin devait être nommé gouverneur de Callao.

Dans l'Ecuador les mouvemens du général Flores continuent à inspirer de vives craintes.

Il y a eu une sorte de levée de boucliers en sa faveur à Ibarra, mais la démonstration a été bien vite réprimée.

La tranquillité règne dans la Bolivie, mais on craint que des troubles n'y éclatent prochainement.

Chronique Locale.

Theatre d'Orleans.—Le Théâtre d'Orléans et ses dépendances ont été vendus samedi dernier par le shérif, par suite d'une saisie qu'en avait faite la Banque de l'Union. La Banque s'en est rendue adjudicataire pour la somme de $37,700.

Rumeur.—Une rumeur circulait en ville samedi dernier, annonçant que M. Clément Ramos était mort subitement à Biloxi, par suite d'un coup de sang. Nos recherches, cependant, nous ont donné la certitude que cette rumeur est fausse.

Les suites de la peur.—Le coroner de la paroisse Jefferson a tenu samedi dernier une enquête sur le corps du capitaine Smith du navire *Constantine*. On assure que le capitaine, oppressé par la crainte excessive d'être atteint de la fièvre jaune, s'était jeté au fleuve dans un moment de démence.

Enquete.—Le coroner de la paroisse d'Orléans a pratiqué une enquête sur le corps d'un individu dont le nom nous est inconnu; le verdict a simplement constaté qu'il s'était noyé.

Grave accusation.—Le capitaine Séguin a comparu dans la matinée de samedi pardevant le recorder de la 2de Municipalité, sous l'accusation d'avoir sciemment effacé le mot "honorablement" du certificat d'un soldat nommé John Owens, et d'avoir gardé par devers lui le certificat d'un autre soldat. Le capitaine a plaidé que tel était son droit, attendu que ces soldats s'étaient rendus coupables de vol. Le recorder n'a pas admis cette raison, et a renvoyé l'accusé pardevant la 1ère Cour de district.

Explosion.—Samedi dernier, à 7 heures du matin, une terrible explosion a eu lieu dans l'établissement à vapeur de MM. William P. Kelsy & Co., rue Girod. Les murs qui entourent les bouilloires ont été renversés et lancés dans toutes les directions; mais les dégats ne sont pas aussi considérables qu'on eût pu le craindre. Heureusement les ouvriers ne s'étaient point encore rendus à leurs travaux; autrement nous aurions eu à déplorer de nombreuses victimes. Deux nègres qui se trouvaient alors près de la machine, ont été sérieusement brûlés; on craint qu'ils ne succombent à leurs blessures. D'autres personnes qui se trouvaient à une certaine distance, ont été renversées ou violemment poussées. Quatre chevaux ont aussi reçu de graves blessures.

Assaut sur une femme.—Henry Hoppe a comparu par devant le recorder Seuzeneau sous la prévention d'avoir assailli et battu Mme Fink, dans sa propre maison. Il a été renvoyé pardevant la 1ère Cour de district.

Voici le projet du pouvoir exécutif proposé à Francfort:

1o. Jusqu'à la création définitive d'un pouvoir gouvernemental pour l'Allemagne, il sera nommé un directoire fédéral pour l'exercice de ce pouvoir dans toutes les affaires communes de la patrie allemande.

2o. Le directoire se composera de trois personnes, qui seront désignées par les gouvernemens allemands et nommées par ces derniers, après que l'Assemblée Nationale aura donné son adhésion par un simple vote, sans discussion préalable.

"3o. Le directoire fédéral devra provisoirement:

"a) Exercer le pouvoir exécutif dans toutes les affaires concernant la sécurité et la prospérité de l'état fédéré allemand;

"b) Prendre la direction supérieure de toute l'armée et en particulier nommer le commandant supérieur des troupes fédérales;

"c) Pourvoir à la représentation internationale de l'Allemagne et nommer à cet effet des ministres et des consuls.

"4o. Pour les questions de la guerre et de la paix, et pour ce qui concerne les traités avec les puissances étrangères, le directoire fédéral prendra ses résolutions de concert avec l'Assemblée Nationale.

"5o. La rédaction du projet de constitution ne rentrera pas dans la sphère d'activité du directoire fédéral.

"6o. Le directoire fédéral exerce son pouvoir au moyen de ministres nommés par lui et qui sont responsables à l'Assemblée nationale. Toutes les ordonnances, pour avoir de la valeur, doivent être contresignées au moins par un ministre responsable.

"7o. Les ministres ont le droit d'assister aux débats de l'Assemblée Nationale et d'être entendus toutes les fois qu'ils en feront la demande; mais ils ne pourront voter dans l'Assemblée Nationale que s'ils en sont membres. Un membre du directoire fédéral ne peut en même temps être membre de l'Assemblée Nationale.

"8o. Dès que la constitution pour l'Allemagne sera achevée et mise à exécution, les fonctions du directoire et des ministres cesseront.

LES JOURNAUX EN GRÈCE.

En mettant fin à la guerre civile, dit une correspondance d'Athènes, l'établissement du régime monarchique en Grèce força des factions accoutumées jusques-là à vider toutes leurs querelles les armes à la main, à transporter la lutte sur un terrain nouveau. Mais, pour changer d'arène, ni cette lutte ni les intérêts qui lui servaient de prétexte n'avaient changé de nature. C'étaient toujours les mêmes passions, les mêmes hommes, qui, ayant souvent ensanglanté le sol, venaient s'entre-déchirer dans les journaux, en attendant qu'une tribune pût retentir de leurs clameurs. Dès-lors, il fut facile de prévoir ce qu'allait devenir en Grèce la presse périodique. Si dans le principe quelques hommes plus éclairés, plus patriotiques, que la masse de leurs concitoyens crurent le temps venu de parler au pays le langage de la raison, de l'intérêt général, bientôt il leur fallut renoncer à cette illusion. Dans un pays couvert encore des ténèbres qu'engendre la servitude, il n'était guère possible de compter, pour assurer l'existence d'une publication périodique, sur l'intérêt qu'elle inspirerait de prime-abord au public. Un journal avant de paraître, devait avant toute chose, s'assurer, non pas une clientelle d'abonnés, mais une subvention. Mais les partis, mais leurs chefs n'avaient garde d'encourager les journaux qu'un sentiment de dignité et d'honneur aurait retenus dans les limites d'une discussion calme et sincère, et dont l'influence se serait consolidée aux dépens de la leur. Ce qu'il fallait aux partis, aux hommes d'état de la Grèce, c'était des organes libres de tout scrupule, toujours prêts à obéir à un mot d'ordre, et ce mot d'ordre, on le savait d'avance, ce n'était pas du pays, c'était des légations étrangères qu'il devait émaner. C'était des légations aussi qui devaient fournir les subventions. Les Grecs avaient trop d'esprit pour ne pas laisser à la charge de leurs *bienfaiteurs* les frais d'une action qu'ils consentaient à servir sans croire à son efficacité, et dont, il faut le dire, ils n'ont jamais tiré grand profit pour leur pays. Ainsi s'explique, Monsieur, un fait particulier à la Grèce, tandis que plusieurs journaux représentent à Athènes des opinions et des intérêts soi-disant anglais, français et russes, il n'en existe pas un du parti grec.

Dans de telles conditions, la profession de publiciste ne pouvait convenir qu'à bien peu de personnes. En effet, en Grèce, au sein d'une société dont la pruderie est certes le moindre défaut, les journaux, je parle de ceux qui ont pu durer assez pour traverser les phases diverses de la politique intérieure, n'ont pu jusqu'à ce jour être desservis que par des hommes auxquels une renommée fâcheuse interdisait pour ainsi dire toute autre carrière. Permettez-moi, monsieur, d'appuyer tout de suite, sur des faits qui sont en Grèce de notoriété publique, une assertion qui, en France, pourrait sembler plus que hasardée.

Les trois fractions principales qui concourent dans le pays à ce qu'on appelle le mouvement politique sont représentées à Athènes par six journaux: la *Minerve*, l'*Espérance* et le *Courrier d'Athène*, du parti anglais; le *Triomphe* et le *Socrate*, du parti français; le *Siècle*, du parti russe. L'une de ces feuilles est rédigée par un ancien pirate, pris jadis sur les côtes de Candie par un bâtiment français et livré à un commodore anglais qui se chargeait de le faire pendre à son bord; le malheureux dut sa délivrance et sa vie à M. Mavrocordato, qui le fit réclamer comme soldat de l'armée grecque. Une autre a pour rédacteur principal un ancien employé financier, honteusement chassé du service pour faits de malversation; une sentence de la cour des comptes le rend, par exemple, comptable de 100,000 drachmes environ qu'il a gagnés par la concession frauduleuse de l'olivaie de Sparte, l'une des propriétés les plus importantes de l'état, à une société de spéculateurs. A la rédaction d'une troisième était naguère encore employé un repris de justice, condamné pour vol dans le service du timbre à une peine infamante, qu'il a subie à Athènes même il y a quelques années; quant au rédacteur principal du même journal, il a laissé au consulat-général de Russie à Bucharest, où il était employé, des souvenirs à peu près identiques, sauf la condamnation. Celui-ci est rédigé par un homme que la voix publique accuse d'un meurtre commis, il y a pas très longtemps, à Athènes, et [illegible] même. Celui-là appartient à un personnage qui pendant les dernières années de la guerre de l'indépendance, [illegible] sur un chef d'armes et [illegible]

ses palicares une influence dont il se servait pour rançonner les villages. Il est fort connu qu'à Tricala, après avoir forcé Notara, l'un des primats de la Corinthie, à lui payer une somme considérable, cet homme le contraignit, en outre, le couteau sur la gorge, à l'adopter pour fils et à lui faire une part dans son héritage. C'est le même individu qui, se trouvant en 1831 à Versailles, forçait un enfant qui lui avait été confié et pour l'entretien duquel il recevait une pension mensuelle, à mendier dans les rues de Paris. Un dernier enfin a pour rédacteur un homme qui fut condamné à Poros pour avoir volé des quantités considérables de vivres et de munitions envoyés aux Grecs combattant pour l'indépendance par le comité philhellène des Etats-Unis, et qui, il y a trois ans, fut condamné à Athènes comme faussaire.

Tels sont les turpitudes que mille fois, sous mes yeux, se sont réciproquement jetées à la face les représentans de l'opinion publique en Grèce, les hommes chargés d'initier la nation aux mœurs politiques des temps modernes. Je laisse à penser ce que peut devenir la discussion, soutenue par de tels organes; et quand je dirai que l'injure, la calomnie, l'outrage et la diffamation, s'attaquant même à la vie privée, sont l'aliment principal des journaux athéniens, nul n'aura de peine à le croire.

CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ No 1.

Séance extraordinaire du mercredi 26 juillet 1848.

Le Conseil s'est réuni ce jour, sur une convocation du maire.

Les membres présents furent l'honorable Jh. Génois, recorder et président; MM. les aldermen Blanque, Barnés, Barthe, Duplessis, Duncan, Dupré, Fabre, Giquel, Gourdain, Lilly et O'Neal, 11.

Absents:—MM. les aldermen Hagan, Lanata, McNeil et Wiltz, 4; M. l'alderman Guirot est absent, 1.

Sur la demande de M. Dupré, le Conseil excuse l'absence de M. McNeil.

Sur motion de M. Fabre, le Conseil se dispense d'entendre la lecture du procès verbal.

Le Conseil ayant suspendu l'action du réglement, M. Blanque présente la résolution suivante, laquelle sur motion et après dispense des règles est adoptée.

Attendu qu'il est du devoir de ce Conseil de s'assurer que ses ordonnances et résolutions sont régulièrement mises en vigueur;

Attendu que tous les membres de ce Conseil peuvent être rendus responsables des actes illégaux que peuvent commettre certains aldermen agissant dans leur capacité officielle.

"Résolu qu'il sera nommé un comité de cinq membres qui s'enquéreront de la vérité de certains faits de notoriété publique soit disant commis par P. H. O'Neal, alderman de cette municipalité.—Le comité aura le pouvoir de faire comparaître les personnes et d'envoyer chercher les papiers qu'il jugera convenables—le comité fera son rapport aussitôt que possible.

Le président nomme de ce comité MM. Fabre, Duncan, Barthe, Gourdain et Duplessis.

Lecture est faite du message suivant, transmis par le maire.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS, 26 juillet 1848.

A M. le Président et à MM. les Membres du Conseil de la Municipalité No Un.

Messieurs—Je vous ai fait convoquer pour ce jour à la demande de messieurs les membres du comité des finances, qui vous expliqueront le but de la convocation.

J'ai l'honneur d'être,
Messieurs, votre obéissant serviteur,
A. D. CROSSMAN, Maire.

Appel des Comités.

M. Dupré, membre du comité des finances, présente les résolutions suivantes, que le Conseil adopte après avoir suspendu l'action du réglement.

Le comité des finances s'est occupé des lettres de MM. E. Burgi et E. Chapman, et il a l'honneur de vous soumettre les résolutions qui suivent:

Résolu que le Maire est autorisé à accepter l'acte de rétrocession fait par M. E. Burgi en faveur de la Municipalité No. Un, de certains lots de terre vendus pour le compte et risque de M. Félix de Armas qui ne s'était pas conformé aux conditions de l'adjudication comme il appert du procès verbal de l'encanteur P. E. Tricou, en date du 30 octobre 1847.

Résolu que le maire est autorisé à accepter la proposition de M. E. Chapman, contenue dans sa lettre du 18 mai 1848, offrant de payer une somme de $ 2350, assurée par hypothèque sur sa propriété située rue de Chartres. Le maire est également autorisé à signer tous actes nécessaires pour réglement final de cette affaire.

Résolu en outre que le maire est autorisé à accepter au nom de la Municipalité No Un, le titre de la propriété appartenant autrefois à M. E. Chapman, située rue Bienville, entre Chartres et Royale, et abandonnée à la Municipalité No Un pour l'ouverture du passage de la Bourse, pourvu qu'il soit convaincu que le titre est bon.

A. Dupré.
J. Duplessis.

Résolu que le maire est autorisé à émettre des mandats sur le trésorier des travaux publics pour la somme suivante et en faveur de S. Cascarini, pour 737 barils d'écailles d'huîtres à raison de 6c. $44 22

Sur le trésorier de la police pour les sommes suivantes et en faveur de Sampson et Keen, leur compte conformément à une résolution du Conseil général, ... $ 11 . 75

German Courier, son compte, conformément à une résolution du Conseil Général, ... $45 62

F. Dupouilly, pour bois fourni pour les écoles publiques, ... 150 00

K. Trimaille, son compte, conformément à une résolution du Conseil Général, ... 104 29

Le Conseil ayant suspendu l'action du réglement, M. Barthe présente la résolution suivante qui est mise à l'ordre du jour pour la séance prochaine:

Résolu qu'aussitôt après que le règlement à intervenir entre Mercelite Hazeur et la municipalité No. Un aura été effectué, le voyer est autorisé à démolir la portion des bâtisses dépendant de ladite propriété et obstruant le prolongement de la rue du Quartier, entre les rues St-Claude et Tremé.

Le Conseil ayant suspendu l'action du réglement, M. Duncan présente le préambule et la résolution qui suivent—lesquels, sur motion et après dispense des règles sont pris en considération, et après avoir été amendés par M. Duplessis, sont, sur motion de M. Dupré référés au comité judiciaire qui devra faire un rapport à la prochaine séance.

Depuis deux mois, les habitants du second district ne cessent de se plaindre de la malpropreté des rues, et à en juger par l'apparence, je croyais que le contracteur avait abandonné son contrat pour le nétoiement des rues.

Résolu que le voyer est enjoint d'employer un nombre suffisant d'hommes et de charrettes afin d'enlever les malpropretés des rues, pourvu que la dépense soit déduite de la somme à payer au contracteur.

Lecture est faite de la lettre suivante adressée au Conseil par le voyer:

Messieurs,—J'ai l'honneur de vous prévenir que M. Isaac T. Stockton qui devait fournir à cette Municipalité cent mille pieds de bois pour la construction des wharfs, n'a pas encore signé son contrat.

Je prends la liberté d'engager votre honorable corps à prendre des mesures pour empêcher d'enlever la terre de la batture, car les remblais que nous avons à faire exigeront au moins l'emploi de toute cette terre et peut-être même d'avantage.

Je suis avec respect, messieurs,
Votre serviteur,
Louis H. Pilié,
Voyer de la 1re Municipalité.

A la demande de M. Dupré le Conseil réfère le premier paragraphe de cette lettre au comité judiciaire.

Au sujet du second paragraphe, M. Dupré présente les résolutions qui suivent et qui sont prises en considération après dispense des règles.

Résolu que le voyer est enjoint d'empêcher immédiatement qu'il soit pris de la terre sur les battures en face de cette Municipalité, excepté par les personnes qui en prennent pour le compte de cette Municipalité.

Résolu que toute personne qui refusera d'obéir aux ordres qu'il recevra du voyer sera sujette à payer une amende de $10 par chaque contravention.

L'appel demandé sur l'adoption de ces résolutions a donné le résultat suivant: pour la négative, MM. Barthe et Fabre, 2; pour l'affirmative, MM. Blanque, Barnes, Duplessis, Duncan, Dupré, Giquel, Gourdain, Lilly et O'Neal, 9. En conséquence, le Conseil adopte.

Le Conseil ayant suspendu l'action de son réglement, M. Gourdain présente la résolution suivante dont le Conseil s'occupe, après dispense des règles.

Résolu que le comité de police est prié de placer un watchman dans la rue Gallatin.

M. Lilly demande à amender cette résolution en ajoutant un watchman pour la rue d'Orléans.

M. Gourdain réclame l'appel nominal pour constater les membres présents. MM. les aldermen dont les noms suivent répondent à leur nom: MM. Barnes, Barthe, Duncan, Fabre, Giquel, Gourdain, Lilly et O'Neal, 8. Le Conseil n'étant pas en nombre, sur motion de M. Barthe, le Conseil prend un recès de cinq minutes.

Le Conseil s'étant réuni de nouveau l'appel nominal constate la présence de MM. Blanque, Barnes, Barthe, Duplessis, Duncan, Dupré, Fabre, Giquel, Gourdain, Lilly et O'Neal, 11.

M. Fabre présente le substitut qui suit, à la résolution offerte par M. Gourdain—le Conseil ayant suspendu l'action de son réglement, adopte le substitut avec un amendement de M. Barthe, qui consiste à placer un watchman dans la rue de l'Esplanade.

Résolu que le comité de police est requis de placer un watchman dans la rue Gallatin et un autre dans la rue d'Orléans; ces watchmen, si faire se peut, seront pris parmi les hommes composant la garde de nuit, différemment le comité nommera deux watchmen—Le comité de police placera également un watchman pour la rue de l'Esplanade jusqu'à la rue Prieur.

Sur motion, le Conseil s'ajourne au premier lundi d'août prochain, à six heures P. M.

Jh. REYNES, Secrétaire.

LE CLUB CENTRAL ROUGH & READY, No 81, rue de Chartres, à dater d'aujourd'hui, sera ouvert tous les jours de 9 heures du matin à 6 heures du soir. On y trouvera tous les journaux taylorites de l'Union. 28juil.

☞ Pour la Havane.—Partant positivement le samedi 5 août.)—Le brick fin voilier, paquebot régulier et de première classe SALVADORA, Capt. Evans. Pour fret de 200 barils, ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à
T. QUADRAS & CO,
29 juil Encoig. Chartres et St-Pierre.

☞ Le navire GÉNEVA, capitaine Tucker, partira positivement ce soir 31 juillet.
Les passagers sont invités à se trouver à bord avant 3 heures P. M., à Lafayette.
L. H. GALE,
31 juil 93, Commune.

☞ Le paquebot HECTOR, capt. Carpenter, de New York est en débarquement vis-à-vis la halle aux légumes. Les consignataires sont invités à faire recevoir leurs marchandises sur la Levée, sans quoi elles seront emmagasinées à leurs dépens.
JOHN O. WOODRUFF & CO,
27juil 93 & 95, rue des Magasins

☞ Le navire HANNIBAL, capitaine Pope, du Havre, est en déchargement, vis-à-vis le Rail-road Pontchartrain; les consignataires sont invités à faire recevoir leurs marchandises sur la Levée; toutes les marchandises pour lesquelles les permis n'auront pas été pris dans les cinq jours, seront déposées dans les magasins publics.
T. C. JENKINS,
26juil 95, rue la Commune

Université de la Louisiane.
DÉPARTEMENT ACADÉMIQUE.
G. C. ANTHON, A. M. PRINCIPAL,
CINQ PROFESSEURS ASSISTANS.
CETTE Institution rouvrira le 1er novembre prochain.
Elle est divisée en un département élémentaire d'anglais et de commerce, et de classique. Dans le département élémentaire, les jeunes enfans seront reçus; où leur enseignera les élémens d'une éducation anglaise, et alors ils passeront, à une époque convenable, dans les plus hautes classes.
On peut obtenir le programme du cours d'études chez [illegible]
27 juil—[illegible]

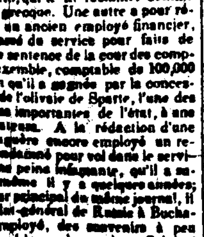

SUCRE de la Havane, blanc et jaune, à vendre par B. VALLA, [illegible], Commune

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPEDIES.

Navire Geneva, Tucker, pr Bordeaux.
City of Lincoln, Poole, pr Liverpool.
Barque Turbo, Young, pr Boston.
Brick JamesGray, Castor, pr Liverpool.
Goelette Jno Bell, McLaughlin, pr St-Thomas.
Brave, West, pr Brasos.
Florinda, Thompson, pr Brasos.
Gen Taylor, Meyer, pr Pensacole.
Ventura, Dorantes, pr Campêche.
Steamer Talleyrand, Hunter, pr Nashville.

ARRIVÉS.

Navire à vapeur Hercules, Foote, de Vera Cruz.
Navire à vapeur Ocean, Freeborn, de Vera Cruz.
Barque Croton, Bouillard, de New York.
Goelette Maj H Bache, ——, de Pensacole.
Portia, Huntington, de Savannah.

—STEAMERS.—
Oregon, Hiern, de Mobile.
Chalmette, Williams, de Cincinnati.
Mobile, Sutton, de Mobile.
St-Paul, Cable, de St-Louis.
California, Reynolds, de Mobile.
Gen Lafayette, Montgomery, de Louisville.
Creole, Giberson, de Mobile.
Belle Isle, Joffrion, de Fort Adams.
Montezuma, Kelly, de la Mobile.
Constitution, Tyler, de St-Louis.
Belle of the West, Whitten, de Cincinnati.
St Cloud, List, de Wheeling.
Concordia, Pease, de Milliken's Bend.
Majestic, Kleise, de Baton-Rouge.
Belle of Arkansas, Caldwell, de Ouachita.

MEMORANDA.

Boston, 20 juillet.—Arrivées, navires Ellen Brooks, Hodge; Plato, Searse; Dalmatia, Fousland; barque Delphos, Crowell; Saragossa, Turley, tous de la Nlle-Orléans.

Charleston, 24 juillet.—Arrivée, goelette Mary W., Cathcart, de la Nouvelle-Orléans.

Philadelphie, 18 juillet—Arrivée, barque Swan, Snell, de la Nouvelle Orléans.

Baltimore, 20 juillet—Arrivé brick Uniou, Hooper, de la Nouvelle-Orléans.

Richmond, 21 juillet—Arrivée, barque Bachelor, de la Nouvelle Orléans.

LIGNE DES STEAMERS CUNARD.

DE LIVERPOOL.
Europa pour Boston, Samedi 15 Juillet
America pour New-York, Samedi 29 Juillet
D'AMERIQUE.
Europa de Boston, Mercredi 9 Aout
America de Boston, Mercredi 16 Aout

LIGNE DE L'OCÉAN.
Hermann, de Brême pour New York, 15 Juillet

LES propriétaires du Neuvième District non résidant en ville, sont invités à faire payer les taxes de leurs propriétés dans les vingt jours qui suivront le présent avis, au bureau du collecteur, rue Congrès, entre Casacalvo et Levée, No. 98.
FIRMIN CHEXNAYDRE,
31 juil—6 Collecteur.

AVIS INTERESSANT à ceux qui achètent des articles de mode et de fantaisie. Le soussigné ayant plus de marchandises que d'argent, désire échanger l'un pour l'autre, et comme il a l'intention de partir pour le Nord le 10 août afin d'acheter de nouvelles marchandises d'automne, invite respectueusement les dames et messieurs à venir visiter son fonds avant de faire leurs achats ailleurs. Ils s'apercevront qu'il est de leur intérêt d'acheter chez lui, vû l'extrême modicité des prix. Les commis du magasin sont autorisés, lorsque la marchandise conviendra, à réduire le prix à la convenance de l'acheteur, de manière à ce que personne ne puisse se retirer du magasin sans faire d'achat.
Le fonds qui est l'un des plus riches et des mieux assortis de la ville, consiste en **marchandises d'habillements, broderies, articles de fantaisie et de toilette, parfumerie, &c. &c.** et tous les genres de **chapeaux de dames.** N'oubliez pas le No. 17, rue de Chartres.
Venez voir vous-mêmes.
31 juillet—12 D. F. WAYMOUTH, 17, rue de Chartres

Marchandises de Boston.
EN débarquement des navires Cordova et Ch. Caroll,
130 balles coton écru differentes marques.
100 caisses do blanc do do
20 balles coton à drap 3/4 6/4 et 12/4.
50 balles Lowell 7/8 4/4 et crinsé.
10 caisses toile (indes).
20 caisses indiennes mérimack, dernière nouveauté
10 caisses do do do
15 caisses york stripes 10 caisses Hamilton.
10 caisses de ticks 10 caisses do
20 caisses denims
10 caisses l'anton flannel, écrue et blanche
A vendre par H. DE GOER & RIFFLARD,
31 juil 21, rue des Magasins

COUVERTURES à nègres, de Zoe Granier Fils, en débarquement du navire Commerce, de Marseille,
100 balles couvertures blanches à barre, 1re qualité.
Des navires Cato, Oceanus, John Baring et Stoke:
150 balles couvertures blanches à barre, 1re qualité.
100 balles trois blanche, sans barre, 1re qualité.
50 do verte et bleu, do do
75 do grise, do do
40 do blanche, do do
A vendre par
H. DE GOER & RIFFLARD,
31juil 21, rue des Magasins

BOUTEILLES à vin de Madère en caisses d'une grosse.
Flacons cristal de toute forme et toute grandeur.
Chlorure de chaux en baril.
Poterie commune blanche.
Casse très fraîche.
Tamarins en barils et en jarres.
Seringues de toute grandeur.
do pour cheval.
Eratrieurs, tripoli fin
Capsules de copahu, &c, &c. en débarquement et à vendre par H. BONNABEL,
31juil 37, rue Tchapitoulas

C. J. WHEELER,
COURTIER pour l'achat des produits de l'Ouest, s'occupera aussi de la vente de ces produits pendant l'été. No 5, BANK PLACE. 31 juil

TOILE D'EMBALLAGE—200 pièces toile d'emballage du Kentucky, à vendre par
C. J. WHEELER, courtier,
31 juil No 5, Bank Place.

SACS DE PITRE—10,000 sacs de pitre 1/2 boisseaux par paquets, à vendre par
C. J. WHEELER, courtier,
31 juil No 5, Bank Place.

MELASSE—200 barils, à vendre par
C. J. WHEELER, courtier,
31 juil No 5, Bank Place.

SEL commun de Liverpool, Iles Turques, Trapani et St-Martin, à vendre par
C. J. WHEELER, courtier,
31 juil No 5, Bank Place.

BOTTES, souliers et brodequins—436 caisses en débarquement des navires Charles Carroll, Cordova et Bay-State, à vendre par
R. G. HOBBS,
31 juillet 16 rue de la Douane.

CAFE DE RIO—1800 sacs café Rio, 1re qualité en doubles sacs de toile, à vendre par
J. W. STANTON & Co,
31 juil Encoig. Magasins et Lafayette.

HUILE de baleine—1,500 gallons huile d'hiver et épurée, à vendre par
J. W. STANTON & Co,
31 juil enc. Magasins & Lafayette.

CONDUIT aux épaves de la première Municipalité, rue Derbigny, entre Douane et Ste Anne:
Un étalon noir, une étoile au front, les crins du cou coupés en brosse, marqué sur le corps, un pied de derrière blanc, sans aucune autre marque ni étampe apparente.
Un cheval bai brun, les deux pieds de derrière blancs, sans aucune autre marque ni étampe apparente.
Si d'ici au 12 août lesdits animaux ne sont point réclamés, ils seront vendus au lieu et heure accoutumés, par S. M. Delery, encanteur
MICHEL DUREL,
31 jt—3en10 Gardien des épaves.

CONDUIT aux épaves de la Première Municipalité, rue Derbigny, entre Dumaine et St-Anne.
Une VACHE isabelle foncé, marquée aux oreilles, étampée sur la croupe droite des lettres qui ressemblent O H, sans aucune autre marque ni étampe visible.
Si d'ici au 5 août la dite vache n'est pas réclamée elle sera vendue au lieu et heure accoutumés, par les encanteurs E. Delery & Spear.
MICHEL DUREL,
26juil—3en10 Gardien des épaves

EPICES—2,000 noix de casse, à vendre en magasin par H A NORCROSS,
20 juil 68 rue des Magasins

THE—Demi boites de 12 et 6 livres à la boite, Impérial et poudre à canon, 200 caisses impérial et poudre à canon, 60 demi boites de Pouchong, à vendre par H A NORCROSS,
20 juil 68, Magasins

SUCRE raffiné de Boston.—300 colis sucre en pain, écrasé et en poudre, à vendre par
H A NORCROSS,
20 juil 68 rue des Magasins

PIMENT—50 sacs piment, en magasin et à vendre par H A NORCROSS,
20 juil 68, Magasins

CAFE DE RIO—400 sacs, à vendre en magasin, par H A NORCROSS,
20 juil 68, Magasins

MAQUEREAUX—100 barils No 3 S, à vendre par H A NORCROSS,
20 juil 68, rue des Magasins.

SALERATUS—100 barriques saleratus, à vendre par H A NORCROSS,
20 juil 68, Magasins

DENIMS—600 balles en magasin et à vendre par
H A NORCROSS,
20 juil 68, rue des Magasins

CAFE DE JAVA—400 sacs, à vendre en magasin par H A NORCROSS,
20 juil 68, rue des Magasins

CLOUX—500 barillots cloux, à vendre en magasin par H A NORCROSS,
20 juil 68, rue des Magasins

ALCOOL—20 barils en débarquement du steamer Pike No. 8, à vendre par
NATHAN JARVIS & CO,
14juil Encoignure Magasins et Commune.

CLORURE DE CHAUX—En débarquement et à vendre par
NATHAN JARVIS & CO,
14juil Enc. Magasins et Commune

VIN ROUGE EN BARRIQUES—50 barriques Haut-Brion et Haut-Talence;
75 demi barriques de do,
A vendre par AUG. MOLIER,
14juil No. 90, rue St-Louis

LIQUEURS ASSORTIES—100 caisses liqueurs fines et surfines, à vendre par
AUG. MOLIER,
14juil—6f No 90, rue St-Louis.

MUSCAT—115 caisses vin muscat, à vendre par
AUGUSTE MOLIER,
14juil—6f No 90, rue St Louis.

VIN BLANC—200 caisses Haut-Sauterne et Haut Barsac, en 1/2 bouteilles, à vendre par
AUG. MOLIER,
14juil—6f No 90, rue St Louis.

ABSINTHE SUISSE—200 caisses absinthe Suisse de la marque Souvajol, Brunston & Co, à vendre par AUG. MOLIER,
14juil—6f 90, St Louis.

BOUTEILLES VIDES—200 paniers de 20, 25 et 30 [illegible], à vendre par
AUG. MOLIER,
14juil—6f 90 St, rue St Louis.

AVIS.—Le steamer anglais des Indes Occidentales, AVON, capitaine W. Vincent venant de Southampton et la Havane, arrivera à l'Ile aux Vaisseaux, lundi, le 31 juillet courant, et repartira le même jour pour la Vera Cruz et Tampico.
Les passagers (ainsi que les malles) pour le Mexique seront transportés au steamer par le chemin de fer du Golfe du Mexique au débarcadère Proctor, et de là par le steamer auxiliaire à basse pression Bolivar, capitaine S. Henderson.
Prix du passage $3, et le même prix pour retourner en ville, pour les personnes désireuses de visiter l'Ile aux Vaisseaux et le steamer anglais.
La malle sera close à la poste à 10 heures A. M. le 30 courant.
Les passagers sont invités à se trouver à 6 heures A. M., au dépôt du chemin de fer du Golfe du Mexique, lundi 31 courant.
Pour plus amples informations, s'adresser (pendant l'absence de M. G. Musson) au bureau de A. Gordon, No 8, rue Front Levée.
29 jt G. MUSSON, Consul.

DEMANDE—Un bon ouvrier, capable de diriger une maison de coiffeur, et parlant bien la langue anglaise, trouvera de l'emploi en s'adressant au bureau de l'Abeille. Une personne, remplissant les conditions ci-dessus, obtiendrait de bons appointements. 28juil

HUILE DE PALMIER—A vendre par
ALFRED KEARNY & CO.,
29 juil 98 Magasins.

ESPRIT de térébenthine, à vendre par
ALFRED KEARNY & CO.,
29 juil 98 Magasins.

CHANGE sur New-York, à vue et à 60 jours, à vendre par ALFRED KEARNY & CO.,
29 juil 98 Magasins.

VIN de Catalogne, qualité supérieure en pipe, ayant droit au drawback, à vendre par
P. CUSACHS,
29 jt encoig. Condé et St Philippe.

VIN Oporto doux, qualité supérieure en quarts de pipes, à vendre par P. CUSACHS,
29 jt encoig. Condé et St Philippe.

VIN rouge doux, Pure juice, en barils, à vendre par P. CUSACHS,
29 jt encoig. Condé et St Philippe.

VIN claret de San Vincent en barils de 10 à 30 gallons, expressément pour le marché mexicain, ayant droit au drawback, à vendre par
P. CUSACHS,
29 jt encoig. Condé et St Philippe.

BOUCHONS—16 balles de 15000 chaque, petits bouchons pointus, à vendre par
P. CUSACHS,
29 jt encoig. Condé et St Philippe.

HOUBLON—4 balles houblon très frais, reçues par le navire Silas Holmes, à vendre par
P. CUSACHS,
29 jt encoig. Condé et St Philippe.

AMANDES douces—8 barils de 100 livres chaque amandes douces sans coque, à vendre par
P. CUSACHS,
29 jt encoig. Condé et St Philippe.

ALCOOL—10 barils alcool de New York, 90 p. 0/0, à vendre par P. CUSACHS,
29 jt encoig. Condé et St Philippe.

Argenterie française.
RECU par les derniers arrivages du Havre, plusieurs boîtes argenterie française et un bel assortiment de montres; aussi par le "Crescent City," un grand choix de bijouterie, à vendre par
LOUIS MUH.
28 juin—20 No 41, rue de Chartres.

HABITATION A VENDRE.
Une Habitation située dans la paroisse de Jefferson, rive gauche du fleuve, à environ 4 lieues de cette ville, à six et huit arpents plus haut que l'habitation de M. Charles Bortier, mesurant 20 arpents de superficie, avec une très bonne maison composée de six appartements, deux galeries, deux cuisines, cabanes à nègres, magasin, pigeonnier, remise et écurie, beau coupe d'arbres fruitiers, et une très belle batture en face de ladite habitation.
Pour les conditions qui sont très avantageuses, s'adresser au No 13, Passage de la Bourse, entre St-Louis et Conti.
Si ladite Habitation n'est pas vendue d'ici au 13 août prochain elle sera ce jour, à midi, vendue à l'encan à la Bourse St Louis, par H. J. Domingon, encanteur. 27juil—9e

EN débarquement du navire le Commerce, arrivé de Marseille, et à vendre:
25 barils amandes douces.
275 do pâtes, macaroni et vermicelle de Gênes.
A vendre par D. LANATA,
rue Jefferson, Nos. 9 & 10

HUILE D'OLIVE—325 paniers huile d'olive en bouteilles et demi bouteilles, en débarquement du navire Commerce, venant de Marseille, à vendre par AUG. MOLIER,
27juil rue St-Louis, No. 90

EN débarquement du navire Commerce, de Marseille, 50 caisses olives verdales, 10 caisses olives farcies, 40 caisses capres, cornichons et anchois, 25 caisses eau de fleurs d'oranger.
EN MAGASIN—3000 boîtes demi boîtes et 1/4 de boîtes sardines à l'huile, huile d'olive en grandes bouteilles, cornichons, fromage de Gruyère, fruits, noix, cerises à l'eau-de-vie fruits divers à l'eau-de-vie, eau-de-vie 1ère preuve, de diverses marques, vin de Bordeaux, rouge de Lunel, vermouth, vin de Xérès et de Malaga, cassis, bonbons en boîtes de 300 et de 1000 bouchons; absinthe et liqueurs assorties, à vendre par B. TALAMON,
29 jt 192, rue Royale.

AVIS.
LE soussigné a acheté de messieurs MM. ADOLPHE LANAUZE & ERNEST PILLAGUIL, leur commerce et le fonds de leur établissement. La raison sociale sera dorénavant F. A. Lanauze & Co.
Nouvelle Orléans, 29 juillet 1848.
F. A. LANAUZE.
Les personnes qui doivent à l'ancienne maison sont priées de régler leur compte dans le plus bref délai. 29juil—1m

AU PUBLIC.
QUELQUES boulangers de cette ville s'étant réunis pour se plaindre des remarques que nous avons faites touchant l'ordonnance sur le poids de leur pain, ont jugé à propos de faire courir le bruit que nous avions abandonné les affaires de Boulangerie; par ce méprisable moyen ils ont pu faire usage de la même arme contre le public. Nous pouvons prouver à ceux qui ont lancé le bruit, qu'on ne nous a pas fait défaut, ce que nous voulions, ce n'était pas nous, mais le public lui-même; nous ne voulons pas tromper par ces mensonges. Il ne nous sera jamais possible de ne pas servir du bon pain, ce qui nous mettra dans l'impossibilité de changer nos principes. Nous renouvellerons notre protestation contre cette espèce d'oppression, en tenant en haleine le caractère du public américain; nous avons l'espoir qu'il saura faire justice, et la justice exige qu'en cela ne soit pas perdu de vue. Nous donnerons les denrées de la meilleure qualité, et de nous conformer dans toutes nos affaires d'avancer qu'il nous sera donné.
Nous poursuivons honorablement une concurrence loyale et le public a autant d'intérêt à notre réussite que nous-mêmes.
RODRIGUEZ & Co, 41, rue Julie.
On se procure 25 pains d'une livre chaque pour $1, et un pain pour 4 cents.
N. B. Nous pratiquons qui se recevraient pas leurs pains, nous prions Messieurs les leur faire parvenir leurs adresses à notre Boulangerie, ou au Bureau de M. L. Borneus, Changeur, rue St-Louis. 28juil

DROGUES—Chlorure de chaux en barils.
Carbonate d'ammoniaque.
Casse fraîche, tamarins.
Quinquina en écorce, sel de Glauber.
Seringues de toute grandeur.
Fioles pour eau de Cologne, flacons
Un très grand assortiment en débarquement et à vendre par H. BONNABEL,
25 jt 37, rue Tchapitoulas, encoig. Natchez.

ECRITURE.
MM. DOLBEAR, rue de Chartres, No 29 et No 15, rue du Camp, invitent les dames et messieurs à visiter leur classe d'écriture.
Les jeunes gens qui désirent obtenir de bonnes situations à l'ouverture des affaires doivent s'appliquer à former leur main. Depuis 6 ans jusqu'à 60 ans on peut obtenir une belle écriture commerciale en quelques semaines. Heures des cours de 9 à 11 heures A. M., de 4 à 6 et 7 à 9 heures P. M. 7 juil

MR. C. FASSY est seul chargé de notre procuration pendant notre absence de cette ville.
MARTIAL PEYRET & CO.
17 juillet—15j

Eau de Cologne,
Qualité Supérieure.
EAU DE COLOGNE d'une qualité infiniment supérieure à toute celle présentée jusqu'ici à la vente sur cette place, à vendre au magasin du soussigné aux prix les plus modérés.
Disponible en ce moment:
1,200 litres.
1,000 demi litres.
1,200 quarts de litres.
3,600 huitièmes de litres.
400 douz. rouleaux par boîtes de douze.
P. LEVERRIER,
14juil—1m 76, Chartres, entre Bienville et Conti

Changement de Domicile.
C. YALE Jr. & CO. ont transporté leur magasin de No. 13 rue de Chartres au No. 27 rue des Magasins, entre les rues Commune et Gravier, où ils auront constamment un superbe assortiment de marchandises séchées et fantaisies, telles que soieries, mousselines, dentelles, broderies, &c., &c. Aussi un assortiment complet de chapeaux de paille, fleurs artificielles et autres articles pour modistes. Ils invitent respectueusement les marchands de la ville et de la campagne à venir visiter leurs marchandises avant d'acheter ailleurs.
11 juil 1m v. et c.

Magasins à louer.
Un MAGASIN situé rue de Chartres, No. 47, entre Bienville et Douane,
Un MAGASIN à trois étages, rue de Chartres, No. 68, entre Conti et Bienville, s'adresser à
J. LEVOIS,
7 juil—1m No. 68, rue de Chartres

EN magasin et à vendre par D. LANATA:
100 caisses saucisson assorti;
50 caisses prunes; 100, do abricots;
100 do cerises;
100 do guignolet;
100 paniers bouteilles de 20 onces;
6 boucauts de lignes à pêcher;
100 demi boites sardines;
25 caisses eau-verte;
200 do vin Muscat;
100 do vins différentes qualités.
200 damejeannes françaises de 5 gallons.
A vendre par D. LANATA,
13juil rue Jefferson

L'IMAGE.
REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE D'EDUCATION, D'INSTRUCTION ET DE RÉCRÉATION.
L'IMAGE paraît une fois par mois en une livraison de 32 pages grand in 8o, ornées d'un grand nombre de gravures sur bois pour l'intelligence des sujets.
Les abonnements partent du commencement de l'année 1847.—(L'année 1847 est complète!)
Les premiers souscripteurs recevront à titre de prime 2 volumes d'une charmante collection connue sous le titre de NOUVEL AMI DES ENFANS, par M. Saint-Germain Leduc.
Cette faveur est étendue aux personnes qui en achetant le volume de 1847 (qui est en vente) s'abonneront à l'année 1848, dont le premier No. est paru.
Le prix de l'abonnement est de $3 50 par année, vendu au numéro [illegible].
VICTOR HEBERT,
10 mai 149, rue de Chartres.

EAU DE VIE—4 demi-pipes eau-de-vie J. B. Gilard, 2 do de do J. J. Dupuy, 9 quarts pipes cognac, 10 demi pipes eau-de-vie Casier & Martin, 9 quarts pipes, 25 quarts eau-de-vie Castillon, de 1825, 12 demi-pipes eau-de-vie A. Seignette, à vendre par EUG. ROCHEREAU & CO.,
27 et 19, St-Louis.

BOUCHONS SURFINS—25 m. bouchons surfins longs, à vendre par
AUGUSTE MOLIER,
10 juillet—6 No 90, rue St Louis.

VINAIGRE DE VIN BLANC—75 barils vinaigre de Bordeaux, à vendre par
AUGUSTE MOLIER,
90, St Louis.

[illegible]

Réception du Général SMITH.

ORDRE DE LA PROCESSION.

1o—Cinq coups de canon seront tirés de chacune des places publiques, aussitôt que le Maire sera informé de l'arrivée du Général PERSIFOR F. SMITH aux Casernes.

2o—Un steamboat sera expédié pour les Casernes le plus tôt possible, avec le comité du Conseil Municipal, chargé de conduire en ville le Général et sa suite.

3o—Le Général débarquera vis-à-vis la Place d'Armes et sera reçu par les corps militaires. A ce moment un salut de 30 coups de canon sera tiré de chacune des places publiques:—Place d'Armes, Lafayette et Washington. Le Général sera conduit par le comité du Conseil de débarcadère au centre de la Place d'Armes, où il sera reçu par le Maire et les Recorders et complimenté par le Maire. Après quoi un discours sera prononcé par M. Randall Hunt.

Un salut de onze coups de canon sera tiré de chacune des places publiques.

4o—La cérémonie étant terminée, la procession se formera dans l'ordre suivant sous la direction du grand-marshal.

5o—Programme de la procession.

Col. C. A. Labuzan, Grand Marshal.
Députés Grand-Marshals.

John H. Bell,	Theodore Lewis,
Henry Parno,	H. J. Ranney,
Henry Sier,	Wm. K. Stiles.

Marshals.

John P. Walden,	Julian Neville,
A. J. Wagner,	Geo. Allen,
Auguste Bruslé,	Jas. Bainbridge,
S. L. Waldo,	John S. Caldwell,
P. Couprille,	J. A. Anselong,
Alfred Rousseau,	N. W. Butler,
Chas. Kitchen,	A. W. Bosworth,
Geo. W. Harby,	Wm. A. Wilder,
J. A. Bouceval,	Jas. Pendas, jnr.,
Thos. Logan,	J. Brusseau.
D. Foucher.	

ORDRE DE LA PROCESSION.

Marshal.
Escorte militaire.
Musique
Grand-Marshal.
Gén. C. F. Smith et son état-major, Maire de ville et Recorders des 3 municipalités.
Comité d'arrangement et Orateur.
Conseil Général.
Aldermen des 3 Municipalités.
Marshal.
Musique.
Vétérans de 1814 & 1815.
Officiers de l'armée et de la marine des E. U.
Officiers et soldats des régimens de volontaires de la Louisiane, organisés en 1836 pour la guerre des Florides et en 1846 pour la guerre du Mexique.
Gouverneur de l'Etat et son état-major.
Major-général J. L. Lewis et son état-major.
Officiers de la milice.
Membres du Sénat et de la Chambre des Représentans.
Régents de l'Université de la Louisiane.
Faculté de Droit de l'Etat de la Louisiane.
Faculté de Médecine de l'Etat de la Louisiane.
Surintendant d'Etat pour les Ecoles Publiques.
Secrétaire et Trésorier de l'Etat, auditeur des comptes publics, ingénieur civil et arpenteur général.
Consuls étrangers.
Juges de la Cour Suprême.
Directeurs des Hypothèques et de l'Enregistrement.
Juges de la Cour des Etats-Unis.
Avocat de district et Marshal des E. U.
Greffiers des Cours de district et de Circuit des E. U.
Collecteur du port, officier naval, directeur de la Douane et maître de poste.
Receveur et greffier du bureau des terres publiques des E. U.
Surintendant et officiers de la Monnaie.
Marshal.
Compagnies de pompiers avec bannière.
Marshal.
Directeurs, professeurs, et élèves mâles des Ecoles Publiques.
Clergé.
Membres du barreau.
Membres des sociétés de médecine.
Sociétés publiques.
Société de la Nouvelle Angleterre.
MARSHAL.
Francs-Maçons—Grande Loge et ses subordonnées.
Odd Fellows—Grande Loge et ses subordonnées.
Société de Bienfaisance.
Sociétés Irlandaises, de St Patrick, St André, Howard, Allemande et de Tempérance.
Institutions incorporées et autres sociétés
Fils de Tempérance.
Capitaines et gardiens du port.
Etrangers et citoyens.
MARSHAL.
Escorte militaire.

La procession, une fois formée, partira du portail de la cathédrale et suivra les rues Condé, Moreau, Champs-Elysées, Casacalvo, Royale, Canal, Camp, Julia, et St Charles, jusqu'à l'Hôtel St-Charles.

Afin que tous ceux qui participent à la procession puissent voir le général Smith, l'escorte militaire en arrivant à la rue Gravier, s'arrêtera, et le général Smith suivi de son état major et du comité d'arrangement, passera devant la procession, et entrera à l'hôtel par la porte de la Commune; immédiatement après le général et son état-major, les corps étrangers, et les officiers de l'armée et de l'Etat, les consuls étrangers se rangeront à la colonnade de l'hôtel, et y resteront jusqu'à ce que la procession soit passée. En arrivant à la rue Canal, la procession se dispersera.

Par ordre du comité,
A. D. CROSSMAN, Maire.
Nouvelle-Orléans, 22 juillet 1848.

AVIS RELATIF A LA PROCESSION.

Pour faciliter la prompte formation du cortège, à l'arrivée du général Smith, le Grand Marshal ordonne:

1o. Le major général Lewis, commandant la première division L. M., assemblé après la réception du général Smith par les autorités sur la Place d'Armes, avec les corps militaires de la division, se rangeront dans leurs rangs, pour ouvrir la marche, se forme rue Condé, la tête à la rue du Maine, et que la partie d'escorte garde se forme sur la rue Ste-Anne, la tête à la rue Condé.

2o. Les vétérans de 1814 et 1815, les officiers de l'armée et de la marine des Etats-Unis, les officiers des corps de volontaires de la Louisiane, ceux de l'état-major et de l'Etat, les consuls étrangers et les corps publics se formeront sur la rue de Chartres, la tête à la rue St-Pierre.

3o. Toutes les voitures destinées pour la procession se formeront rue St-Pierre, la tête à la rue de Chartres.

4o. Les pompiers se formeront rue de Chartres, la droite à la rue St-Pierre.

5o. Les Francs Maçons, Odd-Fellows, Fils de la Tempérance et autres sociétés incorporées, se placeront dans l'ordre du programme, rue Royale, la droite à la rue St-Pierre.

6o. A l'arrivée des différents corps aux points désignés, le Grand Marshal en sera avisé, et chaque corps sera placé, à son tour, dans la procession.

CHAS. A. LABUZAN,
29 juil Grand-Marshal

QUARTIER GENERAL

LEGION DE LA LOUISIANE.
Nouvelle-Orléans, le 21 juillet 1848.

LE RETOUR de notre citoyen, le général P. F. Smith étant journellement attendu, et ce digne officier, ayant par sa bravoure et ses talents militaires puissamment contribué au glorieux succès des armes américaines au Mexique; la Légion de la Louisiane dont concourir avec la population en général, à rendre d'une manière convenable à notre ancien frère d'armes, à l'ex colonel du régiment d'infanterie de la Légion, cet hommage qui est le plus belle récompense du soldat américain de retour dans ses foyers, la manifestation publique et spontanée de l'estime et de l'admiration de ses concitoyens.

En méritant de la patrie, le général P. F. Smith a honoré le nom Louisianais.

En conséquence il est recommandé à la Légion de se tenir prête sur l'appel qui lui en sera notifié à se rendre en grande tenue sur la Place d'Armes.

Le major Gally, annoncera l'arrivée du général, fera tirer un salut de canon au corps de canon.

Les chefs de corps sont chargés de l'exécution du présent ordre.
D. AUGUSTIN,
21 juil Brigadier Général.

ON demande à louer une domestique pour faire la cuisine dans une famille. S'adresser rue des Remparts, No. 38, entre Bienville et Conti.
27juil—6f

INSTITUTION DE Mme DESRAYAUX.
PENSIONNAT ET EXTERNAT DE DEMOISELLES.
(Ancienne maison de Mme LEIRES),
Rue Bourgogne, entre Bienville et Douane.
CET Etablissement, qui occupait, depuis quinze ans, l'ancien temple de l'église Evangélique française, et les bâtimens adjacens, (rue des Remparts, encoignure Bienville), a été transféré, en mars dernier, rue Bourgogne, entre Bienville et Douane.
Le nouveau local, bâti sur un plan spécial pour un grand pensionnat, est vaste, commode et parfaitement aéré. Des cours dallées, deux grands jardins réunis en un seul, et s'étendant jusqu'aux Remparts, offrent, pour les récréations, un emplacement agréable et salubre.
Ces améliorations, jointes aux soins consciencieux apportés à l'instruction et à l'éducation des Elèves, recommandent, plus que jamais, l'Institution de Mme Desrayaux à la confiance des familles.
Les familles sont respectueusement invitées à visiter l'Etablissement, le dimanche. 26juil—3mv

BANQUE DE LA LOUISIANE.
Nouvelle-Orléans, 24 juillet 1848.
UN dividende de 4 1/2 p. 0/0 provenant des bénéfices du dernier semestre a été déclaré par la direction de cette institution payable aux actionnaires à dater du 7 août prochain.
R. M. DAVIS,
26juil Caissier.

SUCRE DE LA HAVANE—270 caisses sucre blanc et jaune, en magasin et à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
26 juillet 26, Vieille Levée.

JAMBONS, EPAULES ET PLATS-COTES—100 barriques, à vendre par
JOHN O. WOODRUFF & CO,
[illegible] 95, rue des Magasins

PORC ET BŒUF FRAIS—200 barils, à vendre par JOHN O. WOODRUFF,
[illegible] 95, Magasins

FARINE—100 barils de choix, marque C. des Illinois, à vendre par
JOHN O. WOODRUFF,
[illegible] 95, Magasins

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—166 caisses en débarquement du navire Bay State, à vendre à bon marché par
G. V. DUNBAR,
20juil 20, rue de la Douane.

RECU par le navire Hannibal, venant du Havre: 2 tonneaux véritable fromage de Gruyère.
70 caisses absinthe suisse de différentes marques, ayant droit au drawback.
10 caisses kirsch, marque Yersin de Lecoultre, à vendre par J. N. CURSON,
rue Condé, No. 66.
25 juil—4

TEREBENTINE—A vendre à bas prix par
ALFRED KEARNY & Co,
25 juil 98 rue des Magasins

CIGARES de la Havane—Un grand assortiment des meilleures qualités, toujours en caisse et à vendre par J. M. CABALLERO,
25, Vieille-Levée.

CIGARES PRINCIPE—Qualité supérieure, fabriqués du steamship, en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO,
25, Vieille-Levée.

VANILLE—1 caisse grosses de vanille, en magasin et à vendre par
J. M. CABALLERO,
25, Vieille Levée.

GOMME DE COPAL—En débarquement et à vendre par J. M. CABALLERO,
25, Vieille Levée.

SALSEPAREILLE—[illegible]

Avis au Public.
LE jury médical pour le département de l'Est, du district de la Louisiane, a résolu dans sa séance du 1er juillet 1848 que M. L. J. Bigur et Nevier sont nommés avocats dudit jury médical afin de poursuivre tous médecins, pharmaciens ou sages-femmes exerçant la médecine en contravention avec la loi de l'Etat. 18 juil—1 m

Pianos forte de Henry Herz.
J'ai l'honneur d'informer le public que Wm. F. MAYO, No 5, rue du Camp, est le seul agent chargé de la vente de mes pianos en Louisiane. On trouvera toujours chez lui un assortiment de mes Pianos carrés, grands pianos et pianinos.
Ces instruments sont faits à ma manufacture de Paris, et pleinement garantis.
24 juillet—1m HENRY HERZ.

SANGSUES.
A vendre pour compte d'un entrepôt de Hambourg
10000 Sangsues hongroises, à vendre en gros et en détail.
Les personnes qui désireront de belles et bonnes sangsues n'ont qu'à s'adresser au dépôt, chez
CHEVALIER, Md. de papier peint,
17 mai—1m rue de Chartres, 105.

Veritable occasion
J. SEYTEL, horloger bijoutier, rue de Chartres encoignure Conti, a l'honneur d'informer le public que voulant écouler son stock pour la fin de l'année, il vendra jusqu'à cette époque au PRIX COUTANT et pour du comptant, les marchandises suivantes:
Montres d'hommes;
do de dames;
do savonnettes anglaises.
Et enfin un grand assortiment de montres en or et en argent.
Pendules de divers modèles.
Un grand choix de bijouterie consistant en
Chaînes de montres, broches,
Bracelets, épingles, boutons.
Et une infinité d'autres objets de fantaisie du plus nouveau et du meilleur goût.
Argenterie, savoir:
Couverts en argent;
do do dorés.
Cuillers à café;
do à soupe.
Les personnes qui voudront bien visiter son magasin seront convaincues que les prix auxquels sont cotés tous les objets ci-dessus sont réellement les prix coûtants, et qu'ils constituent pour les acheteurs une véritable occasion.
J. Seytel continue comme par le passé à apporter tous ses soins aux réparations et rabillages de montres, pendules, &c. &c. 30n

Jouets et Objets de fantaisie.
J. E. LOSÉE & Co,
94, rue de Chartres, entre Bienville et Conti.
LES dames sont respectueusement invitées à visiter le grand assortiment de jouets et d'articles de fantaisie que nous avons en magasin, et dont une partie provient de la grande vente de la succession Ladner. Nous pouvons offrir le plus grand choix de jouets qui soit en ville et à des prix très bas.
Notre assortiment de mercerie est toujours très complet, et nous nous empresserons de remplir les ordres dans nos articles que les dames qui sont à la campagne pourraient nous adresser. 4 juillet

CHANGEMENT DE DOMICILE.
LES Drs P. BLANCHARD & A. LION, chirurgiens dentistes des facultés de Paris et Nlle Orléans, ont transféré leur domicile au No 77, rue du Canal, entre St-Charles et Carondelet, côté de la 2e Municipalité. 19nov

P. H. MONSSEAUX,
MARBRIER,
No 218, rue St Louis, et au Vieux Bassin,
NOUVELLE-ORLÉANS.
Tombes, Monuments, Inscriptions funèbres, et Ouvrages en marbre, de toutes descriptions, &c.
Dépôt de CHAUX manufacturée dans les carrières de marbre du cap Girardeau (Missouri).
22avril—1an

WM. L. BURGESS & Co.,
Marchands Commissionnaires.
Marchands de Foin, Maïs, Avoine, et Produits de l'Ouest
No. 11, Front-Levée,
Entre les rues Douane et Bienville,
NOUVELLE-ORLÉANS.
☞ Une attention toute particulière sera donnée aux consignations ou expéditions de marchandises.
3 juni

EAU DE VIE—15 pipes eau de vie 4me preuve J. J. Dupuy, et St Croix;
10 pipes Olivier fine champagne, à vendre par
DARAN, QUEYROUZE & CO.
[illegible] 11 et 15, rue St Louis

SUIF—4 barils de suif, en magasin et à vendre par
D. O. WOODRUFF & CO.,
[illegible] 93 et 95, rue des Magasins

VIN OPORTO—70 quarts de pipes vin d'Oporto doux, qualité supérieure, ayant droit au drawback, à vendre par
11 juil P. CUSACHS, enc. Condé & St-Philippe.

VIN CATALOGNE—40 pipes vin de Catalogne, ayant droit au draw-back, à vendre par
11 juil P. CUSACHS, enc. Condé & St Philippe.

VIN CLARET—150 bbls. Vin Claret de San Vincente, ayant droit au draw back, à vendre par
11 juil P. CUSACHS, enc. Condé & St Philippe

A VENDRE, en magasin:
60 barriques vin rouge vieux Médoc.
20 do vin rouge bon ordinaire;
25 barils vin blanc Haut-Sauterne.
100 caisses cerises à l'eau de vie;
50 do prunes à l'eau de vie;
50 do poires à l'eau-de-vie;
20 do fruits assortis à l'eau-de-vie.
Dans les Magasins de la Douane:
70 ½ pipes eau-de-vie 4ème preuve.
20 do do do
5 ¼ do do do
20 ⅛ do do do
600 caisses vin rouge Pauillac, par
POUGET Fils,
24 juil 19 rue Conti, entre Chartres et Levée.

CHAMPAGNE—300 paniers de la marque "Duck Grape" en débarquement du navire Hannibal du Havre, à vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
24 juil 34 rue Vieille Levée.

SUCRE DE LA HAVANE—120 caisses blanc et brun en débarquement du brick Adams Gray, à vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
24 juil 34 rue Vieille Levée.

EAU DE VIE, marque de J.-J. Dupuy, 4eme preuve—
20 demi-pipes, 20 quarts do.
A vendre par RAYMOND CAHUZAC,
24 juil 34 rue Vieille-Levée.

SUCRE—300 boites sucre blanc et jaune, en débarquement du brick Thomas Street, de la Havane, à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
24 juil 26 Vieille Levée

TABAC—200 balles Vuelta de Abajo et Cuba, pour capes et tripes, en magasin et à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
24 juil 26, Vieille Levée.

CHAMPAGNE—350 paniers vin de Champagne des marques Anges Bleus, Cygne, Tour, Ancre, Chanoine et Duguart, à vendre par
EUG. ROCHEREAU & Co,
22 juil 17 et 19, rue St Louis

CERISES A L'EAU DE VIE—250 caisses cerises à l'eau de vie, à vendre par
EUG. ROCHEREAU & Co,
24juil 17 et 19, rue St-Louis.

PETITS POIS—1000 boites et 1000 demi do à vendre par E. ROCHEREAU & Co,
24juil 17 et 19, rue St-Louis.

ABSINTHE—120 caisses absinthe des marques Dubois, père & fils, Yersin et Lecoultre, Souvajol et Brunston, à vendre par
E. ROCHEREAU & Co,
24juil 17 et 19, St-Louis.

VIN ROUGE—3000 caisses de différentes marques, à vendre par
EUG. ROCHEREAU & Co,
24juil 17 & 19, rue St-Louis

HUILE DE PALMA CHRISTI—15 barils huile de Palma Christy No. 1, en magasin et à vendre par JAMES S. SHAW, pharmacien,
21juil—4f encoignure Verandah

QUININE—1000 onces sulfate de quinine, en magasin et à vendre par
JAMES S. SHAW, pharmacien,
21juil—4f encoignure Verandah

Change sur New-York.
CHECKS à vue sur New-York pour $300 ou moins. S'adresser à
ALFRED KEARNY & Co,
21juil 98, rue des Magasins

A VENDRE en magasin, par D. LANATA, rue Jefferson, Nos. 9 et 10—
30 livres graines de chou fleurs de Gênes.
125 onces sulfate de quinine;
100 livres soie de Naples;
100 onces essence de roses. 21 juil

ATTENDU par le navire Rialto du Havre, et à vendre sur le connaissement—
1000 damejeannes de 5 gallons, 200 de 3 gallons, 30 de 2 gallons; 50 caisses fromage de Hollande; 3 tonneaux fromage de Gruyère.
21 juil D. LANATA, 9 et 10 Jefferson.

A VENDRE aux magasins de la Douane:
1000 caisses St Julien;
80 barriques vin de Marseille, Betford.
21 juil D. LANATA, 9 et 10 Jefferson.

BRANDY—120 barils brandy, genièvre et rhum du Nord;
25 barils brandy 4me preuve, imitation cognac;
20 do do do do
30 do peach brandy;
70 do vieux whiskey Bourbon;
20 do do do Monongahela.
A vendre par
DARAN, QUEYROUZE & CO,
6juil 11 et 15, rue St-Louis

VIN—30 barriques vin rouge Montferrand,
30 barriques vin rouge St Julien Medoc,
30 do vin rouge vieux de
30 do do do do extra St Emilion,
30 do do do do do Château Lafitte,
30 demi barriques vin rouge vieux St Julien,
200 caisses vin rouge Château Margaux,
50 do do do vieux St Julien,
100 do do blanc Haut-Sauterne et Haut-Barsac,
15 do absynthe suisse, 15 do kirsh de
200,000 bouchons fins 200,000 do do pointus,
10,000 do pour damejeannes, 30 caisses vieux Cognac, 4 1/4 pipes vieux Cognac.
Liqueurs, Anisette, fruits à l'eau de-vie, marasquin, curaçao, damejeannes, &c. &c., à vendre par
DUBOCH F., 77, rue St Louis,
20 mai entre Bourbon et Royale.

300 caisses vin Château Margaux; 100 barriques vin St-Julien et Montferrand; 100 caisses vin blanc vieux Sauterne et Barsac, cerises, abricots, prunes, poires à l'eau de vie, absinthe, kirsch, eau de fleurs d'oranger, damejeannes et autres articles d'importation récente, à vendre par
DUBOCH F.
20 m 77, St Louis, entre Royale et Bourbon.

BRIQUES à feu d'Angleterre, de Pittsburgh et Pommeroie, à vendre par
JOHN HAYMAN & CO,
78, rue Poydras et 11, Magasine Rouges,
3me Municipalité. 26avril

MM. J. W. HINCKS & CHARLES LAFITTE sont chargés de ma procuration pendant mon absence, suivant acte au rapport de M. L. T. Caire, notaire. LEOPOLD JEANNET.

CAFE DE LA HAVANE—100 sacs qualité supérieure, à vendre par
J. W. STANTON & Co,
21 juil encoig. Magasins et Lafayette.

CAFE—du vert de St-Jago et de la Havane, en magasin, à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
18 juil 26, Vieille Levée

M[illegible]—[illegible] barils, à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
26, Vieille Levée.

A[illegible]

Remède magique de Bailey.
☞ Le seul véritable porte toujours, sur l'enveloppe de chaque boîte, la signature du propriétaire, "H. DALLEY," écrite à la main.
Dépôt du Sud, au No 151, rue Chartres, Nouvelle-Orléans. 13 mars

Sirop de Daphnine.
de P. A. BERTRAND, Pharmacien,
Encoignure Bienville et Royale.
☞ L'expérience et l'observation sont les uniques moyens de parvenir à la vérité: aussi est-ce d'après de nombreuses expériences et une longue pratique que le sirop de Daphnine est recommandé comme spécifique dans la Diarrhée et la Dyssenterie. En peu de temps on voit ses bons effets se faire sentir et ces maladies s'arrêter dans leur marche aiguë ou chronique. 26 juin—1f

Institution de Mme Desrayaux,
Rue Bourgogne, entre Douane et Bienville
ON demande une dame française pour la surveillance, et disposée à loger dans l'établissement.
18 juil—1f

Le docteur F. Vander-Linden,
INSPECTEUR général du corps médical et des hôpitaux militaires de la République Mexicaine a l'honneur d'offrir ses services comme médecine chirurgien au public de cette ville. Il demeure rue Bienville, No 71, coin de la rue Royale.
23 juin—2 m.

Docteur J. Baron Clements.
CABINET—Rue de la Levée, près l'encoignure de la rue Jackson, à côté de la pharmacie de M. Brabson. 21 juin—6m

A Une Assemblée du Bureau de Santé de la Paroisse d'Orléans, qui a eu lieu au Bureau, 16 rue du Canal, le 20 juin 1848,
Il a été résolu que le Bureau de Santé de la Paroisse d'Orléans accepte l'offre faite par M. Massey de tenir toujours en main du virus de vaccine frais, qu'il distribuera gratis à MM. les médecins de la Nouvelle-Orléans, à sa pharmacie, encoignure Camp et Gravier, et que le secrétaire soit chargé de faire publier cette résolution dans le journal officiel.
1 juillet A. HESTER, Secrétaire

LES DEUX MONDES.
REVUE INDÉPENDANTE.
"Notre devise sera celle de la République Française,—Liberté, Egalité, Fraternité."
CETTE REVUE, formant un vol. de 32 pages d'impression, se publie à New-York, et paraît, chaque semaine, deux heures après l'arrivée des steamers d'Europe.
Les romans publiés dans les *Deux Mondes* auront une pagination spéciale, de manière à pouvoir être reliés et à former d'élégants volumes.
Prix de la souscription:
Pour les Etats-Unis, et les deux Amériques, par an, $6, payables par semestre. Agent à la Nouvelle-Orléans G. LAVIE, Libraire,
29 juin—3m rue de Chartres, No. 36

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE,
LE PROCES DE JOHN MITCHELL
Et les élections de CASS et TAYLOR
Occupent moins le Public que par le passé, nous appelons son attention sur ce fait que
LE PALAIS No 72, Rue GRAVIER,
SERA fermé sous peu de jours, et que les personnes qui ont besoin de marchandises sèches feront bien de profiter des grands sacrifices que le propriétaire est décidé à faire pour clore ses affaires de maison. Vous êtes invités à prendre des informations auprès de vos connaissances qui ont économisé de 25 à 30 p. 0/0 sur leurs achats. Depuis quelque temps de nouvelles réductions ont eu lieu, comme on peut le voir par les listes imprimées que l'on distribue au magasin.
KINGS PALACE,
72, rue Gravier à une porte de la rue du Camp
1juil—3mem—4e

BRETELLES—500 douzaines bretelles élastiques à vendre par PIERRE POUTZ
16 juil 23 rue de la Douane

CHAUX—1070 barriques chaux de Thomaston, de Meadow Rock, en débarquement de la barque Conroy, à vendre par JOHN STROUD,
16 juil 166 Commune

EAU DE VIE PALE DE CHAMPAGNE—Venant d'arriver—Un envoi d'eau de vie pâle de champagne marque Maglory, article supérieur, à vendre par RICE & HARKAWAY,
30 juil—1m 95 rue des Magasins

Graines fraîches de navets
GARANTIE DE LA RECOLTE DE 1848
LE soussigné vient de recevoir un lot considérable de graines fraîches de navets, récoltée cette année et convenables pour l'ensemencement.
16 juil Wm. DINN, 11 rue Commune

A LOUER, 500 par mois, une MAISON bien convenable pour une petite famille, rue Conti, entre Chartres et Levée.
Possession au 1er juillet prochain.
A vendre aussi à bon marché, les meubles meublant cette maison. S'adresser à
J. F. BERCIER & Co,
18juin 54, Vieille Levée

Pension Française,
TENUE PAR
FRANÇOIS FIZAINE, *A Biloxi*
CET établissement vient d'être réparé et beaucoup agrandi. Les personnes qui désireraient passer l'été à Biloxi, y trouveront réunis les avantages de la ville et de la campagne, ainsi que les vins et autres objets de consommation.
Prix de la Pension .... $30 par mois
Bonne table .... 20 do
8 juil—15

Bons du Théâtre d'Orléans à vendre.
LE Théâtre d'Orléans avec toutes ses dépendances devant être vendu le 29 courant, le sous signé offre à vendre
30 bons de $1000 chaque de dit théâtre. Ces bons portent intérêt. AUG. MOLIER,
[illegible] rue St-Louis, 90.

SARDINES ET SAUMONS A L'HUILE—Nouvellement reçus:
300 boites sardines, de la marque A. Gillet & Co
[illegible] do do do do
[illegible] do do do do
[illegible] do saumon à l'huile
[illegible] do do do do
A vendre par B. TALAMON,
[illegible] 192, rue Royale

VIN ROUGE en caisses—150 caisses vin rouge ordinaire, St-Estèphe;
100 caisses vin rouge ordinaire, St Julien.
20 barriques vin rouge St-Julien;
20 do vin blanc Haut-Sauterne,
20 do do Pauillac Médoc, vieux,
20 do do Haut-Sauterne, vieux
20 do do Muscat.
B. TALAMON,
192, rue Royale.

EAU DE VIE—12 demi pipes cognac J. J. Dupuy, de preuve,
12 quarts de pipes cognac de preuve, do
12 do do do J. Ducastaing & Co
2 demi do do Poignerie, do
3 quarts do do Castillon, vieux, 1re preuve
A vendre par B. TALAMON,
[illegible] 192, rue Royale

FRUITS A L'EAU DE VIE—Abricots, prunes poires en paniers de litre et demi litre.
Cerises à l'eau de vie, de Champion et de Moteley absinthe de Pernod et Brunston, kirsch suisse de la Richardet, bouteilles vides de 25 et 30 onces bouchons ordinaires, bouchons longs, bouchons longs-fins, à vendre par B. TALAMON,
[illegible] 192, rue Royale

EN débarquement du navire Chs. Carroll—100 caisses savon Winchester, No. 1, 45 et 60 lbs
30 do do extra, à vendre par
DARAN, QUEYROUZE & Co,
18 juil 11 et 15 rue St Louis

SUCCES AU HEROS DE BUENA VISTA
450 Caisses VINS FINS, avec étiquettes emprunts sur les bouteilles, représentant le CANDIDAT nommé par la Convention de Philadelphie. Les étiquettes sont en or ou en argent, à vendre par J. F. BERCIER & Co,
16 jn 54, rue de la Vieille Levée

CHAUX DE MARBRE—700 brs chaux de marbre de Philadelphie, en débarquement et à vendre par
JOHN HAYMAN & CO,
29ju 78, Poydras et 11 bâtisses Marigny, 3e m.

CRINS POUR PLATRIER—600 barils et sacs, à vendre par
JOHN HAYMAN & CO,
29ju 78, Poydras, et 11, Magasins rouges, 3e m.

RAISINS—600 arils raisins, à vendre par
JOHN HAYMAN & CO,
29ju 78, Poydras, et 11, Magasins rouges, 3e m

A VENDRE en débarquement du navire l'Oscar, venant de Bordeaux,
30 barriques vin St-Julien, Médoc.
30 barils vin blanc Haut-Sauterne.
N. DUDOUYT,
22 juin 13, Toulouse.

Avis aux Habitans et Negocians.
M. ZOE GRANIER Fils, de Montpellier, a l'honneur de prévenir les habitants et les négociants de la Louisiane et des Etats voisins, qu'il a encore perfectionné la fabrication de ses couvertures de laine, qu'une grande fabrique est en pleine activité, et que ses agents recevront de bonne heure des approvisionnements importants et suivis chez
H. DE GOER & RIFFLARD,
21 juin 21, rue des Magasins.

500 balles de couvertures 3 points, qualité supérieure, à vendre par
H. DE GOER & RIFFLARD,
21 juin 21, rue des Magasins.

VIEUX COGNAC très supérieur, ayant droit au drawback,
20 quarts et 10 huitièmes pipes de la marque Pinet, Castillon & Co, en débarquement du navire Cato, à vendre par P. JORDY,
21ju—10f No. 10, rue Conti

MOUCHOIRS DE MADRAS et de Ventapollam, nouvelles patrons—10 caisses venant d'arriver et à vendre par
HARROD, DARLING & Co,
21ju—6 40, rue Commune

VIN BLANC Haut Sauterne.—30 barils en débarquement du navire Cato, de Bordeaux, à vendre par A. CARRIERE,
21ju 24, rue Vieille Levée.

VIN ROUGE SUPERIEUR—6 barriques vin fin de Médoc, en débarquement du navire Cato, de Bordeaux, à vendre par A. CARRIERE,
24, Vieille Levée

MR J. B. FELS n'étant plus employé par moi depuis le 10 juin, je préviens les personnes [illegible] n'acheter avec moi, de ne lui payer aucun compte qu'il pourrait leur présenter en mon nom, sous quelque prétexte que ce fut.
A. PAVILLIER.
13 ju—15 No [illegible] rue St-Louis premier.

Révolution de 1848.
HISTOIRE RÉPUBLICAINE illustrée de la Révolution de 1848, seul recueil authentique, anecdotique des glorieuses journées (22, 23, 24 février) immortalisées par la victoire du peuple.
En vente à la librairie de V. HEBERT,
[illegible] 149, rue e Chartres

LA Société existant ci-devant entre les soussignés, en cette ville, sous la raison GARTHWAITE, PAYAN & Co., est dissoute de ce jour par consentement mutuel. Le nom de la Société ne sera employé que pour la liquidation.
J. C. GARTHWAITE,
THOMAS C. PAYAN,
HENRY G. DACY,
R. D. CRANE.
Nlle-Orléans, 1er juin 1848.
Les soussignés ont contracté une société sous les noms et la raison de THOMAS C. PAYAN & Co. en cette ville, et sous ceux de Crane, Pays & Co, à Newark (New-Jersey); ils se chargent comme ci-devant de la confection et de la vente, gros et en détail, d'équipements, de sellerie, au même endroit No 20, rue du Canal, entre Chartres et Ville-Levée, bâtisses Paulding.
THOMAS C. PAYAN,
R. D. CRANE,
JOHN C. LITTE.
Nlle Orléans, 1er juin 1848.

THOMAS C. PAYAN & Co,
[illegible] en gros et détail [illegible]
[illegible]